

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 12 septembre 2011 au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4^e Avenue, à 20 h, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte :

Daniel Leblanc
Françoise Cormier
André Picard
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Mario Lasalle

Est également présent, Pierre Rondeau directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree.

307-2011

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

M. le Maire Denis Laporte ouvre la séance et constate le quorum.

308-2011

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 1^{ER} ET 22 AOÛT 2011

Sur la proposition de Jean Brousseau, appuyé par Françoise Cormier, il est unanimement résolu par les conseillers que les procès-verbaux des séances du Conseil tenues le 1^{er} et 22 août 2011 soient adoptés.

ADOPTÉ

309-2011

DÉPÔT D'UNE LISTE DE COMPTES DES PAIEMENTS AUTORISÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE DÉPENSES

Le directeur général a déposé aux membres du Conseil municipal les comptes apparaissant aux listes lot 1 et lot 3, du 8 septembre 2011 pour lesquels les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits au montant de 726 753,79 \$ et payés, tel qu'autorisés par les articles 4 et 5 du règlement 2007-137 du règlement de délégation de dépenses.

R 310-2011

ADOPTION DES COMPTES

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques et les comptes du mois du d'une somme de 44 745,45 \$ apparaissant à la liste du lot 2, du 8 septembre 2011 soient adoptés et payés.

ADOPTÉ

311-2011

ÉTAT MENSUEL DES REVENUS ET DÉPENSES

Le directeur général a déposé aux membres du Conseil municipal un état des revenus et dépenses au 31 août 2011.

R 312-2011

ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC STE-MARIE SALOMÉ

Sur proposition de Jean Brousseau, appuyé par Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers de mandater le maire et le directeur général à négocier une entente pour le prêt du centre communautaire et culturel en cas de catastrophes majeures pour le transfert temporaire des citoyens de la municipalité de Ste-Marie-Salomé.

ADOPTÉ

R 313-2011

ACHAT DE BACS BLEUS POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

ATTENDU QUE la MRC est le mandataire pour le contrat de gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE la MRC de Joliette nous a obtenu un prix pour des bacs roulants de 240 litres au coût de 65,00 \$/unité (taxes en sus) sans logo et excluant la livraison;

ATTENDU QUE la municipalité de Crabtree a reçu une subvention provenant du programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles;

ATTENDU QUE cette subvention doit contribuer au financement des activités municipales visant la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles couvrant son territoire (PGMR);

ATTENDU QUE la municipalité doit faire l'acquisition de bacs roulants bleus pour pallier la demande des nouvelles résidences des Terrasses du Charme;

ATTENDU QUE les 30 premiers bacs roulants qui ont été reçus sont déjà écoulés;

ATTENDU QUE le directeur général a déjà procédé à la commande des bacs pour assurer le service aux citoyens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Lasalle, appuyé par Jean Brousseau, et unanimement résolu par les conseillers:

D'entériner la décision d'acheter 30 nouveaux bacs roulants de 240 litres sans logos pour un montant total de 2 124,04 \$;

DE procéder à l'achat de 30 bacs roulants additionnels pour un total de 60 à un prix à déterminer avec la MRC de Joliette et l'entrepreneur;

QUE la subvention provenant du programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles soit appliquée à cet achat;

ADOPTÉ

R 314-2011

EMBAUCHE D'UN SURVEILLANT POUR LE PATIN LIBRE

ATTENDU QU'il y a lieu de confirmer le surveillant pour le patin libre à l'aréna pour la saison 2011-2012;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mario Lasalle, appuyé par Jean Brousseau, et unanimement résolu que Jacques Trudeau soit engagé comme surveillant du patin libre pour la saison 2011-2012 au taux horaire des emplois étudiants.

ADOPTÉ

R 315-2011**FORMATION DES FONCTIONNAIRES**

Sur proposition de Jean Brousseau, appuyé par Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers de mandater le directeur général afin d'organiser une formation proposée par le CÉGEP Sorel –Tracy portant sur la résolution de problèmes et la prise de décision au courant du mois de novembre 2011.

ADOPTÉ

R 316-2011**SOUSSIONS POUR TRAVAUX D'ASPHALTE CHEMIN BROUSSEAU**

Le Conseil prend connaissance des soumissions sur invitation pour les travaux de pavage sur le chemin Brousseau, à savoir :

NOM DES SOUMISSIONNAIRES	PRIX (Taxes incluses)
Pavage Roy et frères inc.	27 057,18 \$
Asphalte général inc.	24 214,76 \$
Asphalte Lanaudière	28 872,59 \$
Sintra inc.	27 923,02 \$
Latendresse asphalte inc.	30 195,82 \$

Sur proposition d'André Picard, appuyé par Daniel Leblanc, il est unanimement résolu par les conseillers de retenir la soumission d'Asphalte général inc., laquelle est la plus basse conforme.

ADOPTÉ

R 317-2011**DIRECTIVES DE CHANGEMENT— TRAVAUX 2^E AVENUE ET 12^E RUE**

ATTENDU QU'une directive de changement No 4 a été émise autorisant l'entrepreneur, s'il le désire, à augmenter l'épaisseur de la fondation inférieure de rue en MG-56 à condition d'avoir, en tout temps, une épaisseur de 100 mm pour la sous-fondation de sable en conservant le coût de réalisation inchangé tel que spécifié dans la directive No 4 du 15 août 2011, rédigé par Mario Fillion;

ATTENDU QU'une directive de changement No 5 concernant l'installation d'un regard domestique additionnel de 1200 mm à l'intersection de la 12^e Rue et de la 2^e Avenue tel que spécifié dans la directive No 5 du 17 août 2011, rédigée par Mario Fillion;

ATTENDU QU'une directive de changement No 6 concernant le respect par l'entrepreneur concernant le transport en vrac et la clause du coût supplémentaire attribuable à l'indexation du carburant en fonction de cette clause tel que spécifié dans la directive No 6 du 6 septembre 2011, rédigée par Mario Fillion;

ATTENDU QU'il y a lieu d'accepter les recommandations de la firme LBHA & ass. qui agissent à titre de surveillant de ces travaux pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard, appuyé par Daniel Leblanc, et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser les directives de changement no 4, 5 et 6 pour les travaux de la 12^e Rue et la 2^e Avenue;

QUE les coûts soient appliqués au règlement 2010-169.

ADOPTÉ

R 318-2011

RÉVISION BUDGÉTAIRE 2011 DE L'OMH DE CRABTREE

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec a fait parvenir le rapport d'approbation de la révision budgétaire 2011 pour l'Office municipal d'habitation de Crabtree ;

ATTENDU QU'à cet effet la part municipale augmentera de 2 123 \$ à 2 238 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Leblanc, appuyé par Françoise Cormier, et unanimement résolu par les conseillers d'approuver la révision budgétaire 2011 de l'Office municipal d'habitation de Crabtree ainsi que la quote-part du déficit que cela implique pour la municipalité.

ADOPTÉ

R 319-2011

FORMATION DES ÉLUS

Sur proposition de Jean Brousseau, appuyé par Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers de mandater le directeur général afin de procéder à l'inscription des 7 élus à la formation sur le code d'éthique qui se tiendra à St-Charles-Borromé le samedi 12 novembre 2011.

ADOPTÉ

320-2011

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS 2007-133 ET 2006-117 CONCERNANT LA RÉPARTITION DE L'EMPRUNT POUR DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE CHEMIN STE-MARIE

Monsieur Daniel Leblanc, donne Avis de Motion qu'à une prochaine séance il sera présenté, pour approbation, un règlement modifiant les règlements 2007-133 et 2006-117 afin de permettre la répartition de l'emprunt sur 8 propriétés au lieu de 7, suite à une demande de subdivision de lot pour ajouter une nouvelle construction desservie par le réseau d'aqueduc et d'égout sur le chemin Ste-Marie.

Cet Avis de Motion est donné en conformité avec l'article 445 du Code municipal et il y a dispense de lecture lors de l'adoption dudit règlement.

R 321-2011

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FONDATION DES SAMARES POUR 2012

ATTENDU QUE la Fondation des Samares souhaite une commandite de la municipalité pour être en mesure d'offrir des projets éducatifs visant à promouvoir la valorisation de l'éducation et autres.

ATTENDU QUE depuis plusieurs années nous faisons partie des commanditaires de la Fondation des Samares.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Leblanc, appuyé par André Picard et unanimement résolu par les conseillers de renouveler notre adhésion pour l'année 2012 d'un montant de 100 \$, pour être membre corporatif.

ADOPTÉ

322-2011

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 99-044

Monsieur Daniel Leblanc, donne Avis de Motion qu'à une prochaine séance il sera présenté, pour approbation, un règlement modifiant le règlement de zonage 99-044 afin de régler les places de stationnement pour les condos.

Cet Avis de Motion est donné en conformité avec l'article 445 du Code municipal et il y a dispense de lecture lors de l'adoption dudit règlement.

La séance est levée à 21 h 25.

Denis Laporte, maire

Pierre Rondeau, directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Denis Laporte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.